

Gaz de schiste : Encore. Toujours. Et plus que jamais d'actualité.

- Alors que le gouvernement s'achemine vers un bâillon pour faire adopter sa nouvelle loi sur les mines.
- Alors que tout semble calmé par la mise sur pied d'une Évaluation environnementale scientifique qui ne porte que sur le plan de la réalisation et non sur la pertinence d'une exploration/exploitation des gaz de schiste.

La seule force qui peut contrer une telle entreprise est celle de l'organisation des citoyens pour la protection de LEUR territoire.

À l'heure actuelle, 57 regroupements de citoyens sont déjà en place (beaucoup dans notre MRC) ; la plupart ont déjà complété l'opération «Vous n'entrerez pas chez nous» et couvert leur territoire de pancartes.

À L'Avenir, le Conseil municipal a amorcé l'action en adoptant un règlement sur la protection de l'eau et en organisant une conférence.

Mais c'est à nous, citoyens de L'Avenir , collectivement , de dire **NON aux gaz de schiste sur notre territoire .**

Si le sujet vous intéresse, voici l'adresse du site du Regroupement provincial, site où vous pouvez trouver une mine de renseignements, des cartes, des photos etc.

<http://regroupementgazdeschiste.com>

L'Avenir a également son adresse :

lavenir@regroupementgazdeschiste.com

Si vous voulez vous engager, faire partie du comité de citoyens, apporter de l'aide ou signifier votre soutien : ÉCRIVEZ, vous aurez une réponse.

Michèle Drissen .